



**Procès-verbal  
Mercredi 16 octobre 2019**

**- Salle du personnel du pavillon des Érables –  
18h30 à 21h**

**1- Ouverture de l'assemblée**

**1.1. Présence et vérification du quorum**

Marie-Lise Dion, parent, pavillon des Érables  
Josée Bélanger, enseignante, pavillon des Érables  
Stéphane Cantin, parent, pavillon Sagard  
Nadia Bourahla, enseignante, pavillon des Érables  
Élisa Montaruli, parent, pavillon Sagard  
Isabelle Janisse, enseignante, pavillon Sagard  
Renée Martineau, enseignante, pavillon Sagard  
Wafa Kaddour, Éducatrice SDG, pavillon Sagard  
Geneviève Dionne, parent, pavillon Sagard et des Érables  
Stéphanie Dion, parent, pavillon des Érables  
Jessie Duvivier, éducatrice au SDG, pavillon Sagard  
Isabelle Gagnon, parent, pavillon Sagard  
Julie Gagnon, parent, pavillon Sagard  
Sébastien Lanouette, parent, pavillon des Érables  
Nancy Martins, parent, pavillon des Érables  
Laurent Phaneuf, éducateur au SDG, pavillon des Érables  
Anne Plessis-Bélaïr, enseignante, pavillon des Érables  
Catarina Cianci, Directrice adjointe, pavillon Sagard  
Marie-Josée Normandin, directrice

Nous avons quorum.

Observateur  
Tiphonie Lebreton, Parent, Des Érables

Un tour de table a lieu pour se présenter.

On rajoute un point de présentation d'élèves de classe de 5-6ième de des Érables.

Ils présentent deux projets d'entrepreneuriat qu'ils développent en classe; un projet de recyclage de papier journal pour recréer d'autres papiers et un projet de récupération pour créer des allume-feux. La structure des deux projets est expliquée.

Les allume-feux sont faits en mousse de sècheuse. Le processus est expliqué. Et il y a un inspecteur en santé-sécurité dans chaque équipe.

Cela servira à financer une sortie à la fin de l'année selon les revenus obtenus.

Ils participeront à la grande foire verte du 26 octobre et un kiosque de vente potentiel le 21 novembre.

Des questions sont posées et ont été répondues. On demande d'approuver les campagnes de financement, point à rajouter lors des approbations.

## **1.2. Rôle et Fonction du CÉ**

Un rappel du fonctionnement et des responsabilités est fait, entre autre que l'école compte 831 élèves et que nous devons représenter les deux pavillons. La direction explique le fonctionnement et l'ordre du jour, ainsi qu'un rappel des rôles/postes à élire.

Il est demandé que le secrétariat soit assez stable.

Un document est fourni :



Rappel d'usage.docx

## **1.3. Élection à la présidence, vice-présidence et secrétariat**

Geneviève Dionne et Nancy Martin sont nommées candidates comme présidentes du CE. Nancy refuse. Geneviève accepte. Celle-ci demande à tous cependant de faire un effort pour s'assurer que les échanges demeurent cordiaux.

Stéphanie Dion est nommée candidate comme vice-présidente du CE. Elle accepte.

Sébastien Lanouette se présente comme candidat pour le rôle de secrétaire et Nancy Martin comme substitut en cas d'absence de Sébastien.

Comme il y a autant de nommés que de postes, nous n'avons pas à procéder à des élections. Tous les postes sont élus par acclamation.

## **2. Question du public :**

Première question : Récompenses par le sucre

Un parent a remarqué que plusieurs récompenses pour les enfants sont des sucreries, et ce, aux SDG des deux pavillons. On demande s'il est possible de prendre résolution contre cela.

Un rappel de la politique alimentaire de la CSDM a lieu par la directrice. Les sucreries sont permises à certains moments (Halloween, Noël, Saint-Valentin), mais les comportements des enfants ne peuvent pas être récompensés par des sucreries et ce peu importe la circonstance.

Des discussions ont lieu. Il faudra s'engager à vérifier ses informations. Entre temps, le CE rappelle formellement la politique de la saine alimentation de la CSDM, notamment concernant les récompenses pour les bons comportements.

Deuxième question : une personne qui approche de la cour avec des chiens

Un parent se questionne sur les personnes qui approchent les cours d'école avec un chien. Il ne devrait pas être autorisé que les enfants aillent voir les animaux. On rappelle les règles. On parle aussi du problème du parc et des enfants et comment on ne peut légiférer sur ces espaces publics, mais qu'il est important que les enfants soient bien informés sur la notion « d'étranger ». Nous abordons d'ailleurs le sujet de Kid Power, qui offre des conférences sur la notion « d'étranger ». Il est discuté d'utiliser l'argent du CE en formation pour organiser cette conférence à l'école.

### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Des points sont rajoutés en varia

10.1. Cour Verte

10.2. SDG

Une suggestion de mettre les dossiers à approuver au début est faite, nous remanions les points (voir pièce jointe)



ordre du jour 16  
octobre 2019 - modifi

**Sur proposition de Josée, appuyée par Stéphane l'ordre du jour est adopté tel modifié**

- Adoptée à l'unanimité

### **4. Adoption du procès-verbal du 17 juin 2019**

Des corrections sont faites

**Sur proposition de Nancy, appuyée par Laurent, le procès-verbal de la séance du 17 juin 2019 est adopté tel que corrigé.**

- Adoptée à l'unanimité

Suivi : point 5 : Les ustensiles sont encore donnés aux enfants automatiquement. Il faudrait rappeler au traiteur de ne plus le faire et rappeler aux parents de fournir les ustensiles aux enfants.

### **5. Dossiers à approuver :**

#### **5.1. Sorties éducatives 2019-2020**

On présente les sorties (voir tableau joint)



tableau sorties  
éducatives approuvé

Toutes les sorties sont sans contribution des parents sauf la sortie à Ottawa. Une description plus poussée de la sortie est donnée.  
Le cross-country a été annulé dû à la température : Les parents seront remboursés.  
On pose des questions sur ce qu'on peut demander aux parents comme contribution.

**Sur proposition d'Isabelle, appuyée par Anne, les propositions de sorties sont adoptées**

- Adoptée à l'unanimité

**5.2.** Calendrier des rencontres

(Voir point 6.2)

**5.3.** Activités de financement

Nous discutons des activités de financement à venir.

Il y aura une levée de fond pour Leucan dans les deux pavillons, ainsi que la dictée PGL.

Il y aura une campagne de financement pour les activités du projet d'entrepreneuriat présenté au début de la rencontre.

Il y aura une Superdanse au pavillon Sagard pour les élèves du pavillon afin de financer la sortie à Ottawa.

Il y aura une activité de financement à la grande foire verte pour les projets des cours vertes des deux pavillons.

**Sur proposition de Nancy, appuyée par Stéphane, les activités de financement sont adoptées.**

- Adoptée à l'unanimité

6. **Sujets d'information**

**6.1.** Budget de fonctionnement et Budget de formation pour le CÉ

Il y a des discussions sur les sommes disponibles et sur des idées possibles pour leurs utilisations.

400\$ pour le CÉ : la direction propose de faire venir un traiteur lors d'une rencontre pour souligner le travail des bénévoles des deux pavillons et ainsi en faire une activité de reconnaissance pour ceux-ci.

Il est parlé aussi de refaire les certificats-cadeaux pour les enfants.

C'est un point d'information. Nous devons y réfléchir et revenir avec une idée plus nette lors d'une prochaine rencontre.

400\$ pour formation : comme discuté au point 2, nous chercherons la possibilité de faire venir la formation de Kid Power sur la notion « d'étranger ».

## **6.2. Calendrier des rencontres**

Un calendrier de rencontre est proposé et discuté. Les prochaines rencontres auront lieu comme suit :

- › 27 novembre
- › 17 décembre
- › 30 janvier
- › 19 février
- › 19 mars
- › 21 avril
- › 26 mai
- › 11 juin

**Sur proposition de Josée, appuyée par Nadia, le calendrier de rencontre est adopté tel modifié.**

- Adoptée à l'unanimité

## **6.3. Budget : surplus et déficit**

Des explications sont données sur les documents (voir pièce jointe)



rapport budget 16  
octobre 2019.pdf

Entre autres, le SDG a engrangé un surplus l'an passé, mais celui-ci retourne au CSDM. Aussi, un surplus de 30 000 \$ est possible si on continue comme cela pour l'année en cours. Des explications sont données sur les réalités budgétaires différentes du SDG et de l'école. Des questions sont posées sur le SDG et ses bons résultats. Il est noté que les parents paient bien que cela aide au budget.

## **6.4. Projet éducatif 2019-2022**

Un rappel que la compétence « résoudre » en mathématique a été retenue comme principale compétence à travailler dans le projet éducatif. Le choix e été fait parce que c'est la compétence qui ressortait moins bien dans le sondage. Nous notons cependant que nous étions au-dessus de la moyenne CSDM dans toutes les compétences, dont la résoudre.

La direction va rencontrer les équipes-écoles pour déterminer les moyens à mettre en place pour faire vivre le projet éducatif. On rappelle qu'à ce stade-ci, les parents ne sont pas impliqués directement, que les démarches concernant les moyens se font avec les enseignants et les éducateurs. Les parents seront quand même tenus au courant de démarches. Il est suggéré de faire un point statutaire au CÉ et une communication dans l'info-parent expliquant brièvement le projet éducatif.

## **6.5. Test et critères d'admission au programme international**

Un rappel est fait concernant les choix des critères de sélection. Nous renommons les critères et des questions sont posées particulièrement sur le critère fratrie. On nomme qu'il pourrait y avoir un risque que cela change la vocation de l'école et que l'imposition

par la CSDM d'un calendrier extrêmement serré ayant empêché une réflexion plus poussée est dénoncé. Certains remettent en cause la décision disant que cela pourrait ne pas laisser de place à des élèves de l'extérieur.

Il est rappelé qu'il n'y a pas tant de fratries que ça qui se présente et que cela n'a jamais empêché des élèves de l'extérieur de faire la demande d'admission.

On rappelle que le processus menant à la décision n'a pas été apprécié par les membres du CÉ et surtout, qu'à ce moment, nous ne savions pas que nous ne pourrions plus charger les frais pour les examens d'admission au programme international. Le CÉ a été forcé de prendre une décision sous pression et sans avoir en main toutes les informations. Les membres indiquent qu'il s'agissait d'une décision avec des conséquences et auraient voulu avoir plus de temps pour en discuter et réfléchir.

## **6.6. Info chantier pavillon Sagard**

La salle de bains des garçons est terminée, mais celle des filles est en construction. Cela devrait se terminer à la mi-novembre. Le gymnase est neuf et fonctionnel. Les travaux avancent bien. Un spectacle pour inaugurer le gymnase aura lieu vers l'Halloween.

On nomme qu'il faut faire attention aux planchers des nouveaux gymnases.

## **6.7. Projet de loi 40 : Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire**

Le 29 février 2020 sera la date où le changement de commission scolaire en centre de service aura lieu si le projet de loi est adopté tel que présenté. Des explications sont données (voir feuille jointe).



Feuillet\_synthese\_PL  
\_gouvernance\_scolai

Le comité de parents de la CSDM préparera un avis pour savoir ce que le comité en pense.

On en fera un point statutaire pour suivre l'évolution du projet de loi et de ses conséquences possibles sur l'école et ses services.

## **6.8. Vérification du plomb dans l'eau**

Nous discutons de la procédure en place lors des longs congés pour faire couler l'eau. Le MEES fera un échantillonnage d'eau prochainement, nous devons attendre les directives. Il est discuté du type d'échantillonnage effectué. Nous attendrons les résultats des tests.

On remet le point à l'ordre du jour de la prochaine rencontre pour suivi.

## **6.9. Sécurité autour des écoles**

On a notre Arrêt, après au moins 3 ans de démarches (Coin des Érables et Everett)!

La ville ayant annoncé un budget particulier pour des aménagements de sécurité près des écoles, nous ferons un suivi au comité de quartier sur les possibles mesures à mettre en place.

## **7. Dossiers à adopter**

Aucun

## **8. Sujets de consultation**

### **8.1. Règles de régie interne**

Un document a été remis au membre du CE. Il est demandé que nous le regardions chacun de notre côté afin de revenir au CE de décembre avec des commentaires/questions/suggestions et que nous puissions par la suite procéder à une mise à jour des règles.

Nous discutons des heures des réunions du CÉ. Nous maintiendrons les rencontres à 18h30 avec un objectif de finir vers 20h30. Il est rappelé que nous devons couvrir deux pavillons différents avec un seul CÉ et qu'il est important de prendre le temps de bien passer sur l'ensemble des points.

### **8.2. PTRDI**

Pas de nouvelles - Remis

## **9. Tour de Table**

### **9.1.** Représentant du comité de parents de la CSDM

Pas de nouvelle, outre l'information donnée concernant le projet de loi 40. Le CP commence le 28 octobre

### **9.2.** Représentants du personnel enseignant.

Pas de point

### **9.3.** Représentante du personnel professionnel

Pas de point

### **9.4.** Représentante du service de garde

Pas de point

## **10. Varia**

Cour verte : possibilité de faire une muraille à des Érables, mais il faut attendre la décision de la ville. Des suivis seront faits.

Nous notons qu'il a eu beaucoup de commandes de paniers bio.

SDG : des questions sont posées sur la politique de réponse concernant les journées pédago. On donne des explications sur les processus en place.

On demande de clarifier les communications. Des informations seront données dans l'info-parents.

## 11. Levée de la séance et date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre est prévue le 27 novembre 2019

La séance est levée à 21h12

---

Marie-Josée Normandin, directrice

---

Geneviève Dionne, présidente du Conseil d'établissement